

Gironde

On en parle

Le préfet suspend le Scot du bassin d'Arcachon

Urbanisme. Étienne Guyot, le préfet de Gironde, renvoie le Schéma de cohérence territorial (Scot) du bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre aux élus du territoire afin qu'ils le retravaillent. Le Scot sert de cadre de référence pour les politiques centrées sur les questions d'organisation de l'espace et d'urbanisme, d'habitat, de mobilités, d'environnement, dont celles de la biodiversité, de l'énergie et du climat. Par un courrier de six pages daté du 29 mars, Étienne Guyot a informé Marie Larrue, la maire divers droite de Lanton et présidente du Sybarval, le syndicat chargé de sa rédaction, qu'il suspendait le caractère exécutoire du texte tant que des modifications n'y étaient pas apportées. « Le Scot, s'il témoigne d'un réel progrès par rapport au document précédent, n'est pas complètement compatible avec les normes qui lui sont supérieures, notamment avec les dispositions législatives particulières au littoral, à la prise en compte des risques et à la ressource en eau et sa rédaction ne lui confère pas en l'état son rôle de document d'urbanisme intégrateur. C'est pourquoi je vous demande de le modifier en tenant compte des présentes observations. Le Scot ne pourra devenir exécutoire qu'après que les modifications demandées et la délibération qui les approuve m'aurent été transmises. »

Publié le 03/04/2024 – Sud-Ouest